

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19784 - 76ÈME ANNÉE

Après l'annonce de la pénurie de matériaux pour les besoins élémentaires des Réunionnais, qui peut encore croire la Région Réunion et ses complices ?

La NRL est bien impossible à terminer : le peuple paiera-t-il à la place des élus responsables du gâchis ?

La Réunion connaît une pénurie de matériaux pour construire des logements, des écoles et les infrastructures de base pour la population. Cette situation touche l'Ouest, mais risque bien de s'amplifier si les pouvoirs publics s'entêtent à satisfaire les intérêts de quelques patrons en poursuivant à tout prix la construction de la route en mer. Il manque en effet la moitié des matériaux nécessaires à son achèvement. Existera-t-il une autorité qui fera le choix d'imposer ce sacrifice uniquement pour satisfaire la promesse électorale d'un président de Région en fin de règne ? Nul doute que la raison l'emportera et mettra fin à ces prélèvements de roches au détriment de l'intérêt général de toute la population réunionnaise, surtout de ses enfants. Par conséquent, la NRL est bien impossible à terminer. Les élus responsables de ce gâchis financier vont-ils s'en sortir en faisant payer la population, ou alors le précédent « Jérôme Kerviel » les obligera-t-il à assumer seuls cette responsabilité par un prélèvement sur leur patrimoine, ce qui ne serait que justice ?

Hier, le secrétaire général de l'Union Jean-Damien Cagnard était



l'invité du journal télévisé d'Antenne Réunion pour alerter sur la pénurie des matériaux de construction à La Réunion :

« Le besoin annuel de La Réunion en termes de granulats, c'est 5 millions de tonnes. Le constat aujourd'hui est sans appel : la micro-région de l'ouest ne sera plus capable de produire des matériaux.

« Nous avons aujourd'hui cinq carrières dans la micro-région de l'ouest réparties sur Cambaie et les buttes du Port. Elles seront fermées parce que le gisement va être épuisé ou alors parce que

leur arrêté préfectoral est caduque. La situation est assez simple : les réserves de matériaux qui viennent des carrières du sud et de l'est vont alimenter les régions de l'ouest. L'impact pour les Réunionnais est qu'il va y avoir une augmentation des transports sur le flux routier et, en termes de coût, un routier va s'ajouter au coût du transport.

La construction est le marché de fond, c'est ce dont a besoin un Réunionnais pour vivre dans cette société. On se loge dans des cases faites avec du granulat où du béton, des routes pour se dé-

placer, des ponts pour traverser des ravines, des bâtiments scolaires publics, etc. On a besoin de ce matériau, il est vital aujourd'hui et il n'y en a plus dans une région. »

Parmi les raisons invoquées, le secrétaire général de l'UNICEM parle d'une urbanisation trop rapide, avec des constructions d'immeuble au-dessus de gisements potentiels de matériaux. C'est un nouvel effet pervers de la défiscalisation qui apparaît au grand jour. Mais ce que le secrétaire général de l'UNICEM ne dit pas, c'est que le chantier de la route en mer, dite nouvelle route du littoral, est responsable du prélèvement de millions de tonnes de matériaux. Il serait donc important de connaître la part du projet pharaonique de Didier Robert dans la pénurie de matériaux indispensable à la réalisation des infrastructures de base pour les Réunionnais.

Une route plutôt que des logements sociaux, des écoles et tout le reste ?

Cette interview rappelle l'impossibilité de réaliser la NRL faute de matériaux disponibles. 10 ans après l'annonce du chantier, et plus de 7 ans après la pose de la première pierre, il manque encore 9 millions de tonnes de roches pour réaliser la moitié manquante de la route.

Rappelons qu'au début du projet, les besoins étaient estimés à 18 millions de tonnes de roches. Par conséquent, un élève de cours

élémentaire peut démontrer qu'il manque donc la moitié des matériaux pour terminer la route.

10 ans après l'annonce d'une route en mer sécurisée et gratuite par Didier Robert avec le soutien de François Fillon et Nicolas Sarkozy, deux autres dirigeants jugés comme lui pour des faits de détournement d'argent public, il a été possible de satisfaire à la moitié des besoins du chantier. Il faudra donc au moins 10 ans pour espérer trouver ce qu'il manque. Mais à condition de sacrifier tout le reste, c'est-à-dire les dizaines de milliers de logements pour que le droit au logement digne s'applique pour tous les Réunionnais aujourd'hui et à venir, ainsi que les équipements publics pour qu'ils puissent vivre et se développer, les écoles notamment.

Existera-t-il une autorité qui fera le choix d'imposer ce sacrifice uniquement pour satisfaire la pro-

messes électorale d'un président de Région en fin de règne ?

Nul doute que la raison l'emportera et mettra fin à ces prélèvements de roches au détriment de l'intérêt général de toute la population réunionnaise, surtout de ses enfants. Le respect de l'intérêt général démontre donc que la NRL ne sera jamais finie. Il restera donc à déterminer les responsabilités de ce gâchis. Et il est anormal que le contribuable doive supporter le prix de décisions prises contre l'intérêt général pour satisfaire les intérêts d'une minorité, en l'es-pèce les transporteurs qui ont soutenu Didier Robert lors des campagnes pour les régionales de 2010 et de 2015.

Quelle responsabilité pénale pour Didier Robert et ses complices dans ce gâchis ?

Lors de la crise des subprimes, la justice avait rendu une décision édifiante. Le 5 octobre 2010, elle a jugé Jérôme Kerviel seul responsable de la perte de près de 5 milliards d'euros à la Société générale et l'avait condamné à verser cette somme à la banque au titre des dommages et intérêts. Ce jugement a été confirmé deux ans plus tard en appel puis cassé par la Cour de Cassation. Finalement, le 23 septembre 2016, la Cour d'appel a condamné Jérôme Kerviel à verser un million d'euros de dommages et intérêts à la Société

générale.

Si les élus qui ont voté pour la route de Didier Robert risquaient de voir leur patrimoine saisi pour payer le prix de leur décision, nul doute que La Réunion serait libérée de ce genre de comportements irresponsables, qui consiste à stopper des grands chantiers déjà entamés, financés et réalistes, pour utiliser l'argent dans un chantier impossible à terminer, mais qui est déjà source d'enrichissements pour des patrons choisis par la Région Réunion.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

La Commission européenne commande 2,6 milliards doses de vaccins en sachant que l'innocuité et l'efficacité ne sont pas encore prouvées

Vaccin COVID : jackpot pour l'industrie pharmaceutique grâce à l'Union européenne

Le 17 février dernier, la Commission européenne a annoncé une commande supplémentaire de 300 millions de doses supplémentaires de vaccins auprès de la société Moderna. Au total, ce sont 2,6 milliards de doses qui sont donc payées par des fonds publics à l'industrie pharmaceutique occidentale, sachant que les vaccins mis au point ont une efficacité qui reste à prouver face aux inévitables mutants du coronavirus, et qui doivent encore démontrer que leur injection est sans danger.

« Une fois que l'innocuité et l'efficacité des vaccins auront été prouvées »

Voici un extrait du communiqué publié à cette occasion par la Commission européenne :

« Le contrat conclu aujourd'hui avec Moderna vient grossir le vaste portefeuille de vaccins à produire en Europe, comprenant les contrats déjà signés avec BioNTech/Pfizer, AstraZeneca, Sanofi-GSK, Janssen Pharmaceutica NV, Curevac et Moderna. Ce portefeuille diversifié de vaccins permettra à l'Europe d'avoir accès à 2,6 milliards de doses, une fois que l'innocuité et l'efficacité des vaccins auront été prouvées.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'est exprimée à ce propos : « Aujourd'hui, nous nous procurons 300 millions de doses supplémentaires du vaccin contre la COVID-

19 produit par Moderna, qui est déjà utilisé pour la vaccination dans l'Union européenne. Cela nous rapproche de notre objectif principal, qui est de veiller à ce que tous les Européens aient accès le plus rapidement possible à des vaccins sûrs et efficaces. Avec un portefeuille allant jusqu'à 2,6 milliards de doses, nous serons en mesure de fournir des vaccins non seulement à nos citoyens, mais aussi à nos voisins et à nos partenaires. »

Le vaccin de Moderna s'appuie sur la technique de l'ARN messager (ARNm). Celui-ci joue un rôle fondamental en biologie, puisqu'il transfère les instructions de l'ADN vers le dispositif de synthèse des protéines situé à l'intérieur des cellules. Dans un vaccin qui utilise l'ARNm, ces instructions produisent des fragments inoffensifs du virus, que le corps humain utilise pour générer une réponse immunitaire, de manière à prévenir ou à combattre la maladie. »

Pourquoi ne pas commander des vaccins plus efficaces contre les variants à la Chine ?

Le choix d'explorer une nouvelle voie, à savoir l'utilisation de l'ARN messager pour le traitement, est une innovation. Cela a pour conséquence la production de médicaments coûteux, ce qui n'est pas sans rappeler les premiers traitements contre le VIH-SIDA. Pendant ce temps, la Chine et d'autres pays ont choisi une voie

largement éprouvée : l'injection d'un virus entier rendu inoffensif afin que le système immunitaire puisse acquérir les outils nécessaires pour repousser le coronavirus. Cette voie permet plus sûrement de garantir une adaptation du système immunitaire face aux « variants », mais elle a pour inconvénient sur le plan financier de dégager moins de profit. Car ici, pas question de recours à de coûteux traitements expérimentaux, et d'investir dans des congélateurs capables de maintenir la température d'un médicament à moins 80 degrés.

Pourtant, le vaccin imposé à La Réunion et dans les autres régions sous souveraineté d'un État membre de l'UE n'injecte qu'un fragment de virus. S'il s'avère que les « variants » utilisaient la partie du virus qui n'est pas injectée pour contaminer l'organisme, à quoi servirait-il alors d'avoir payé à prix d'or des médicaments qui ne serviraient plus à rien ?

Si tel était le cas, alors les fonds publics utilisés pour commander ces « médicaments » n'auraient été qu'une énième subvention à des entreprises privées afin d'augmenter les profits de leurs actionnaires.

M.M.

Otè

Nou lé kapab é sa sé in n'afèr ni doi mète anou dann noute tète !

So matin kan mwin la ékoute la radio, mwin la antann in sobatkoz demoun la déklans dann radio-la dsi manzé bio, dsi nout lagrikiltir dann nout domin. Momandoné la guèr rante pro kané é tyé kane la lévé. Néna mèm in moun la di : alons arash kane-la épi alon plante zognon, karote, l'aye é toute sort de shoz i mank anou vréman é nou la bézoin.

Lotonomi alimantère pou koué ?

Pars konm lo mond i sava é oussa li sava, v'ariv in zour nora pi la plass pou bann ti péi konm nou é bann gran péi – bann gran lékonomi-va kapar toute lo néssésèr pou l'om é nou sar bien kontan si i lèss anou kék myète konm zoizo pou béké. Na poin tro lontan mwin la partisoipe in kozman dsi lotonomi alimantèr é in moun la di, sé sa k'i fo pou nou, si ni vé pa krévé. In n'ote la di an inn nuite La Chine la ashté 60 % band rézèrv séréal dsi la tèr-l'ashète o pyé bien sir. Ni gingn fé sa nou ? Biensir non ! La franns sansa l'érope i gingn fé sa ? Mi pans pa. Alor alon défann anou par nou mèm é trap nout lotonomi alimantèr, alon ranpli nout garde-manjé an rézèrv. Si i fo alon asosyé avèk bann péi loséan indien... in késtyon do vi konm de mor.

La pa poussa nou va tyé n out kann.

Mé la pa pou sa i fo ni fou toute nout kann an lèr ; pars ni koné bien, kann sé la plante i donn sink san produi é i pé pèrmète anou dévlope nout lindistri. Parèye alon dévlop plan tasyon la vaniye, lo thé, lo kakao, jèrniome, kafé bourbon pointu é toute bann plan taz i aprésyé lo gou la tèr nout péi. Obliye pa galman toute bann plante médisinal i pé sirman ède anou kan kék savan fou va fabrik in l'ènmi invizib épi inparab. Va ède anou pou tienb sèk tèr.

**Nou lé kapab !
Fransh vérité.**

Justin